

[Le Petit Journal]

Avril-Mai-Juin

Année 2024-N°16

Bulletin d'information de la commune



Articles :

- Délibérations de la commune
- Faites du sport !
- Chantier jeunes
- Mémoires des carrières de Palotte
- FSE
- Bibliothèque de Cravant
- Cravant Patrimoine
- Cravant Solidarité
- Cirque Zavatta
- Environnement thème sur Les océans



NOTRE ÉCOLE
D'ACCOLAY
RECHERCHE :

UN JEUNE VOLONTAIRE
EN SERVICE CIVIQUE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Service civique

PROFIL VOLONTAIRE :
JEUNE DE 18 À 25 ANS

INDEMNITÉ :
609.96 EUROS ENVIRON

RENSEIGNEMENTS :
ecole.accolay@laposte.net



Deux Rivières
Accolay • Cravant





Le Family Bus arrive à Deux Rivières !

*Vous êtes futurs parents ou vous avez des enfants de 0 à 6 ans ?
Le Family Bus spécialement aménagé pour des consultations avec
l'infirmière puéricultrice de la PMI est à votre disposition gratuitement !*

**Le Family Bus de la PMI c'est des conseils, de la prévention et du suivi
(croissance, alimentation, hygiène, sommeil, éveil, vaccination...)**

**Horaires : le troisième vendredi du mois de 14h00 à 17h00
(dés le troisième vendredi d'avril)**

Lieu : Deux Rivières / Cravant

(parking de la salle polyvalente/ devant le centre de loisirs «les Filous Futés»)

Prise de rendez-vous conseillée : 03 86 72 88 55



FAMILY BUS *84*onne
PMI

**Des consultations gratuites
près de chez vous**

POUR QUI ?
**Futurs parents
& enfants de 0 à 6 ans**

**AVEC UN
PROFESSIONNEL
DE SANTÉ**

**SUR
RENDEZ-VOUS**

**La PMI vous ÉCOUTE et
RÉPOND à vos QUESTIONS,
vous INFORME et vous CONSEILLE**

*84*onne
TERRE
YONNE
O'EXPLORE
*84*onne
PMI
ars
PRÉFET
DE L'YONNE
100
PREMIERS
JOURS
www.yonne.fr

<https://www.yonne.fr/mon-quotidien/les-services-pres-de-chez-vous/le-bus-de-la-pmi-des-consultations-de-puericulture-gratuites-pour-toutes-les-familles-icaunaises/>

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2024 est déjà bien entamée, après un hiver toujours trop long, la nature commence peu à peu à s'éveiller. Le printemps s'installe doucement amenant avec lui les beaux jours.

Cette saison est aussi celle où un regain d'énergie s'empare de nous. Ce n'est pas pour rien si on parle toujours du « grand ménage de printemps ».

Les agents vont déménager et s'installer à Mobil Wood.

Le square intergénérationnel d'Accolay va se terminer.

Les travaux de l'interconnexion de l'eau potable, (Accolay, Cravant et Bazarnes) vont commencer. La réunion de démarrage est le 2/04/2024, durée des travaux environ un an.

Les travaux de la salle de Cheuilly vont enfin débiter.

Le remplacement de la véranda de l'école de Cravant est prévu pour cet été.

La réfection de quelques rues :

-Rue du Canal + le bout de la rue de Reigny

-Rue du Cougnot

-Rue des Bouchots

-Route de Vincelottes sortie de Cravant

Et d'autres travaux moins visibles par la population du village.

La nouvelle saison estivale sera l'occasion de nombreux projets sur l'ensemble de la commune.

-Vides greniers

-Bal des pompiers

-Chantiers jeunes

-Fêtes communales

-Feux d'artifices

-Manifestations sportives, (Trails, « Faites du sport »)

-Marchés estivaux nocturnes

Rappel :

A l'arrivée du printemps et des travaux de bricolage, de tonte et jardinage, je vous invite à faire preuve de civilité en respectant les arrêtés en vigueur concernant : les horaires d'utilisation des engins à moteurs, des dépôts d'ordures sauvages ainsi que l'interdiction de brûlage, ceci pour le bien de tous.

Je vous souhaite à tous un excellent printemps et un bel été.

Condialement

Le MAIRE

Alain LOURY

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Point info.....	4
Actualités de Deux Rivières.....	5
Focus au cœur du village.....	7

Des nouvelles de Cravant.....	9
Vie de la commune.....	9
Dossier environnement.....	14

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Numéro</u>	SÉANCE PUBLIQUE DU 1^{ER} FÉVRIER 2024	Décision du conseil
2024/001	Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement – budget eau	adoptée
2024/002	Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement – budget principal	adoptée
2024/003	Participation aux frais de scolarité de la commune d'Avallon	adoptée
2024/004	SDEY : appel à projet salle polyvalente de Cheuilly	adoptée
2024/005	Règlement financier du SDEY : étude et travaux sur l'ensemble du territoire de la commune de deux rivières participation financière de la com-	adoptée
2024/006	Approbation du rapport de la CLECT du 23/11/2023 et validation des attributions de compensations définitives 2023 et provisoires 2024	adoptée
2024/007	Demande de subvention : remplacement des tuiles des appentis place Jean Pierre FRANCK	adoptée
2024/008	Étude de faisabilité pour la réhabilitation de la salle polyvalente de Cravant	adoptée
2024/009	Travaux d'élagage sur le territoire de Cravant	adoptée
2024/010	Demande d'exonération de loyer par un locataire de la commune	adoptée
2024/011	Transfert de propriété	adoptée
2024/012	Renouvellement de la location de la licence IV	adoptée
2024/013	Tarif de l'eau potable pour la période du 1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025	adoptée
2024/014	Remplacement des membres des commissions communales	adoptée
2024/015	Approbation du procès-verbal de séance du 1 ^{er} et 11 décembre 2023	adoptée

La commune de Deux Rivières et les associations de Cravant et Accolay vous proposent cet été :

Faites du sport !!!

1

Initiation Ping-Pong

Venez profiter des conseils des pongistes confirmés du Foyer Socio Educatif pour une initiation à une activité pratiquée dès le plus jeune âge et aussi par les séniors.

Date : Mercredi 10 juillet 2024

Heures : 17h00 à 18h00 enfants de 6 à 12 ans

18h00 à 19h00 : ados/ adultes

Lieu : Salle polyvalente de Cravant

2

Tchouk-ball

Maël, éducateur sportif des Filous Futés vous propose une séance endiablée de Tchouk-ball (savant mélange de hand et de volley-ball).

Date : Mercredi 17 juillet 2024

Heures : 17h00 à 18h00 enfants de 6 à 12 ans

18h00 à 19h00 : ados/ adultes

Lieu : Aire de loisirs de Cravant (vers le city stade, salle polyvalente en cas de pluie)

3

Randonnée

Rejoignez les marcheurs d'Accolay pour une randonnée à la découverte des Meurgers organisée par l'association "Les Amis d'Accolay".

Date : Dimanche 21 juillet

Heures : 09h00 (enfants, ados et adultes)

Lieu : Halte nautique Accolay (départ)

4

Boxe, Renforcement musculaire

Alexandre, éducateur sportif du FSE propose aux plus jeunes une découverte de l'activité boxe et aux adultes une activité gymnastique et renforcement musculaire. Cuisses, bas du dos, fessiers, buste, venez mettre vos muscles à l'épreuve lors d'une séance tonique.

Date : Mercredi 24 juillet 2024

Heures : 17h00 à 18h00 enfants de 6 à 12 ans

18h00 à 19h00 : ados/ adultes

Lieu : Halte nautique d'Accolay

5

Joutes nautiques

Venez découvrir les traditionnelles joutes accoloises et tentez de rester debout sur nos bateaux (attention : activité nautique, nageurs uniquement).

Date : Mercredi 31 juillet 2024

Heures : 17h30 à 18h30 enfants de 8 à 12 ans

18h30 à 19h30 : ados/ adultes

Lieu : Halte nautique d'Accolay

6

Initiation Karaté

L'association Dojo Sans Frontière vous propose une séance de découverte aux arts martiaux, A vos kimonos ! (encadrement : Jean-Claude professeur et éducateur sportif diplômé d'état deuxième degré, ceinture noire, sixième dan).

Date : Mercredi 7 et Mercredi 14 août 2024

Heures : 17h30 à 18h30 enfants de 6 à 12 ans

18h30 à 19h30 : ados/ adultes

Lieu : Salle du Gué d'Arbault

7

Kin-ball

Maël, éducateur sportif des Filous Futés vous propose une séance détonante de Kin-Ball (sport collectif d'origine canadienne). Chaussez vos plus belles baskets !

Date : Mercredi 28 août 2024

Heures : 16h30 à 17h30 enfants de 6 à 12 ans

17h30 à 18h30 : ados/ adultes

Lieu : Aire de loisirs de Cravant (vers le city stade, Salle polyvalente en cas de pluie)



**Activités gratuites,
Rejoignez-nous nombreux !!!**

Sur inscription uniquement

A partir du mardi 02/05/24

au 03 79 45 00 12

ou mairie-deuxrivers@orange.fr

Attention : Places limitées

Chantier jeunes 2024



La commune de Deux Rivières , l'association « Cravant Solidarité » et le comité des fêtes d'Accolay organisent depuis de nombreuses années un chantier jeunes à destination des adolescents résidents sur la commune.

Le principe est simple , les adolescents âgés de 14 à 18 ans (au plus tard le premier jour du chantier) et résidant de façon effective sur la commune (résidence principale ou garde alternée) participent durant une semaine , chaque matin de 09h00 à 12h00 (ou de 08h00 à 11h00, en cas de forte chaleur) à de menus travaux sur nos villages de Cravant, Accolay et Cheuilly (entretien du ru, valorisation du patrimoine ...) et reçoivent en échange une bourse de 80 euros par semaine.

Les chantiers s'organiseront cette année comme suit :

Semaine 28 : du lundi 8 vendredi 12 juillet 2024

Semaine 29 : du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024

Semaine 30 : du lundi 22 au vendredi 26 juillet 2024

Semaine 31 : du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024



Les beaux jours et l'heure des inscriptions chantier jeunes 2024 sont enfin arrivés !!!

Bulletin d'inscription Chantier Jeunes 2024

Je soussigné monsieur, madame.....souhaite que mon fils, ma fille

date de naissance.....participe au « chantier jeunes » organisé par la **commune de Deux Rivières , l'association Cravant Solidarité et le comité des fêtes d'Accolay.**

Téléphone :

Adresse.....

Adresse mail :

Merci de formuler vos préférences par un numéro de vœux.

Exemple : semaine 28 vœux 1 , semaine 29 vœux 2, semaine 30 : impossible départ en congés.

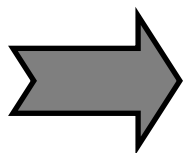
Semaine 28 : du lundi 8 vendredi 12 juillet 2024 : vœux numéro :

Semaine 29 : du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2024 : vœux numéro :

Semaine 30 : du lundi 22 au vendredi 26 juillet 2024 : vœux numéro :

Semaine 31 : du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024 : vœux numéro :

Attention : une réunion obligatoire (informations et formulaire d'inscription) s'organisera à la salle polyvalente de Cravant le **mercredi 19.06.2024 à 18h30** . La participation des adolescents et de leurs parents à cette rencontre est indispensable.



Focus au cœur du village

AUX CARRIÈRES DE PALOTTE, AVIATROGLO PRÉSERVE LA MÉMOIRE DES LIEUX



Depuis quelques mois, une activité inhabituelle a été remarquée aux carrières de Palotte et la petite route les reliant à Cravant a été le témoin de nombreuses allées et venues d'engins de chantier. En effet, la troisième carrière (ou carrière C en terminologie militaire) dévastée par un incendie au début des années 2000 est actuellement l'objet d'un vaste chantier depuis qu'elle a été rachetée par « La Chablisienne ». En premier lieu, les travaux consistaient à déblayer le sol de la carrière et à évacuer des tonnes de gravats, les plafonds

et les murs n'ayant pas supporté la chaleur dégagée par l'incendie. Puis, une fois le site sécurisé et nettoyé, il fallait procéder aux travaux d'aménagement indispensables à l'activité de La Chablisienne.

Contrairement aux deux autres carrières, celle-ci n'avait pas été aménagée par l'Armée de l'Air en 1940. Lorsque les Allemands investissent le site à la fin de l'année 1943 pour y installer un atelier de réparation de Fw190, la société AGO se concentre sur les deux premières carrières : A pour la préparation des pièces et B pour la construction des fuselages et des ailes ainsi que l'assemblage des avions. Par la suite, elle envisage d'étendre son activité dans la carrière C, utilisée en premier lieu comme zone de stockage.

Dans son ouvrage « du Fw190 au NC900 » Philippe Couderchon nous précise que, si la société AGO avait eu le temps de terminer l'aménagement de la carrière C, l'atelier de réparation aurait pu atteindre une cadence mensuelle d'environ 150 appareils... Mais en août 1944 l'arrivée des Américains va mettre un terme à ce projet !

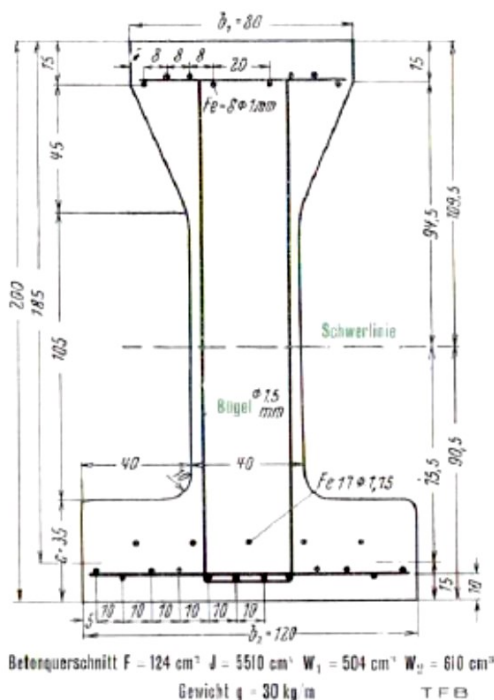
Dans le cadre des travaux d'aménagement entrepris par La Chablisienne, la quasi-totalité des vestiges de l'ancienne usine aéronautique a disparu. C'est notamment le cas de la zone de stockage en mezzanines qui avait conservé ses supports et poutres en béton armé dont certaines marquées du nom du fabricant « HOYER.STAHL.SAITEN.BETONTRÄGER » signifiant « poutre en béton avec fils d'acier ». Pas moins de 80 poutres en béton armé se sont ainsi retrouvées démontées et stockées à l'extérieur de la carrière.

Soucieuse de préserver la mémoire de ces lieux, la Chablisienne a décidé de garder une installation bétonnée en place et a proposé à Aviatroglo de récupérer toutes les poutres ainsi que deux rails, provenant probablement du chantier de 1944 (rails de la grue, visibles sur la photo d'archive).

Ces poutres présentant à la fois un intérêt historique et un intérêt technique de par leur conception (voir l'encadré), l'association a été amenée à en évacuer, avec le concours des entreprises Billaudet et Ceschin, près d'une cinquantaine. Une quarantaine d'entre elles sont désormais préservées et stockées chez un membre d'Aviatroglo et sept autres, avec marquage « Hoyer », ont été entreposées sur l'ancien site Mobil Wood à Cravant. Ces dernières devraient être destinées, dans un proche avenir, à réintégrer le site de Palotte dans le cadre du futur projet d'aménagement touristique conçu et poursuivi par Gérard Millot.



Entrée de la carrière C en plein chantier à la Libération. Les murs en béton armé devaient couvrir toute l'entrée comme devant la carrière A. On distingue au sol les rails de la grue devant soulever les trémies pleines de béton afin de les verser dans les coffrages des murs. La petite bétonneuse mécanique se trouve sur la droite avec deux trémies brassant le mélange et deux autres au sol. Les filets de camouflage sont toujours en place (Du Fw190 au NC900 / Photo H. Sufize).



**Section d'une poutre Hoyer
armée de fils d'acier précontraints**

L'association Aviatroglo tient à remercier toutes les personnes qui lui ont permis de mener à bien cette opération de préservation, plus particulièrement les équipes de Grégory Billaudet et de Stéphane Racot « Entreprise Ceschin » pour la manutention, l'enlèvement et le transport de ces vestiges.

Nos remerciements vont également vers Gauthier Amelin de La Chablissienne, sans qui cette intervention n'aurait pu avoir lieu, et à Patrice Lambert et aux équipes de la commune de Deux-Rivières.

Passionné d'histoire et d'aviation, n'hésitez pas à contacter l'association Aviatroglo !

Tél : 06 83 78 39 37



POUR EN SAVOIR PLUS... Quelques précisions techniques sur les poutres HOYER
EXTRAIT - BULLETIN DU CIMENT N°6 DE JUIN 1942

Le béton armé est un matériau mixte dans lequel le béton supporte les efforts de compression tandis que le fer ou l'acier résistent surtout aux efforts de traction, flexion ou cisaillement.

Constructions précontraintes en béton armé

L'acier et le béton sont des matériaux dont l'aspect et le mode de fabrication ne se ressemblent pas. Ils n'ont de commun que le coefficient de dilatation linéaire qui est d'environ 0,00001, c'est-à-dire qu'un élément de béton ou d'acier d'un mètre de longueur s'allonge de 1/100 de mm, pour une augmentation de température de 1°C. La construction mixte n'a donc rien à redouter des fluctuations de température. Par contre, toutes les caractéristiques mécaniques de l'acier et du béton diffèrent considérablement notamment en termes de traction et de compression. La précontrainte des armatures d'acier sera la solution pour remédier à ces différences !

L'idée de la précontrainte consiste à mettre l'armature avant bétonnage, sous une tension à peu près égale à celle qu'elle aura lorsqu'elle sera chargée. Si les barres d'acier, préalablement tendues de la sorte, sont enrobées de béton et ensuite relâchées après le durcissement complet de celui-ci, elles auront alors la tendance toute naturelle de se raccourcir comme le ferait un ressort ; elles exerceront donc sur le béton un effort de compression. Cet effort provoquera un raccourcissement élastique du béton qui sera sollicité à la compression même dans la zone tendue.

La précontrainte de l'armature empêche ainsi la fissuration et économise le fer en utilisant des aciers extra-spéciaux qui permettent une diminution des sections et des poids.

Béton armé avec fils d'acier système Hoyer

Hoyer utilise pour ses poutres et planches en béton des cordes de piano d'environ 2mm de diamètre, elles sont tendues à 13.500 kg/cm² ou davantage et sont ensuite entourées de béton (voir la figure montrant la section caractéristique d'une poutre Hoyer).

Le diamètre des fils étant très petit, la surface d'adhésion entre le béton et l'acier est grande par rapport à la section totale des fils, de sorte qu'un ancrage spécial de ceux-ci n'est pas nécessaire ; on peut même couper les poutres Hoyer à n'importe quel endroit ; la précontrainte de l'armature n'en souffre pas, sauf aux extrémités (sur environ 50 cm).

Des nouvelles de Cravant

LA VIE DE LA COMMUNE

FSE

Soirée Karaoké du 27 Janvier

Un beau succès pour cette première soirée Karaoké organisée par le FSE avec Alexandre Le Cardonnel dans le rôle du DJ

Cent personnes ont répondu présentes et à l'unanimité se sont bien amusées et sont prêtes à une nouvelle séance.

A cette occasion nous avons découvert que nombre de nos concitoyens avaient de réels talents pour pousser la chansonnette.

Le bureau de l'association, fort de ce succès a décidé de renouveler l'expérience dès cet automne.



Tennis de table

Cette année, on constate un engouement pour le tennis de table chez les jeunes cravantais, ils sont plusieurs depuis la rentrée à venir s'initier à l'activité et à participer à leurs premières compétitions avec des résultats prometteurs.

Les équipes du fse engagées en championnat ufolep poursuivent leur chemin avec des fortunes diverses. On constate cette saison plusieurs défections de joueurs suite à des blessures ou des maladies ce qui impacte les résultats et nous a déjà conduit à supprimer une équipe.

Ces deux équipes évoluent toutes les deux en excellence et l'une d'entre

elles devrait se maintenir à ce niveau.

Pour l'équipe engagée en FFTT, la montée en régionale était possible mais vu l'effectif et la hauteur de la marche entre les deux divisions les pongistes cravantais ont choisi la prudence.

Ils poursuivent leur saison en départementale 3.

Des nouvelles de la ludothèque

Notre dernière soirée jeux avant la période estivale aura lieu **samedi 6 avril**.

Nous remercions Adrien de nous accueillir comme à l'accoutumée dans son établissement O'Jouvence.

En mai, notre **traditionnelle fête du jeu** se tiendra à la salle des fêtes de **Cravant le samedi 25 mai**. A cette occasion, cette salle sera remplie de jeux surdimensionnés mais aussi de jeux de plateaux traditionnels. C'est l'occasion de venir jouer en famille, entre amis, avec des jeux pour tous les âges.

Cette animation débutera à 14h00 pour se terminer aux alentours de minuit. Cette fête du jeu est ouverte à tous et gratuite. Et pour ceux qui le veulent, repas partagé le soir.

Alors on vous y attend nombreux, profitez- en, cette grande fête du jeu n'a lieu qu'une fois par an.

Pour plus de renseignements, contactez Solange et Jean-François Silvan au 03 86 51 70 08 ou au 06 63 00 17 46 (Jean- François) et au 06 62 88 45 55 (Solange).

A bientôt à la ludothèque, au café O'jouvence au à la fête du jeu.

L'équipe de la ludothèque de Cravant.

La ludothèque est ouverte tous les mercredis de 17h à 18h (hors vacances scolaires), ainsi que les samedis de 11h à 12h.





Bibliothèque de Cravant

Les prochains rendez-vous à la bibliothèque sont les suivants :

- Mercredi 22 Mai : l'heure du conte et du rire, de 11h à 12h, pour les blagueurs entre 6 et 10 ans. Gratuit, réservation au 03.86.42.54.20 ou sur bfse.cravant@gmail.com.

- Mercredi 19 juin : l'heure du conte et du numérique, de 11h à 12h, pour les geeks entre 6 et 10 ans. Gratuit, réservation au 03.86.42.54.20 ou sur bfse.cravant@gmail.com.



- Lectures-Biberons : le samedi 22 juin, de 10h30 à 11h, gratuit, pour les 0-3 ans. Réservation au 03.86.42.54.20 ou sur bfse.cravant@gmail.com.

- le samedi 25 mai 2024, de 10h30 à 11h30, à la bibliothèque de cravant, un atelier d'éveil sensoriel et artistique pour les 8 mois- 3 ans, et c'est 5 euros par enfant (réservation obligatoire car places limitées).

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée la semaine du 27 mai au 31 mai 2024 inclus, pour travaux de désherbage.

Retour en photos sur le tournoi de Mario Kart interbibliothèques, organisé par la Médiathèque Départementale de l'Yonne. Les qualifications à la bibliothèque de Cravant se sont tenues le samedi 9 mars, avec 16 participants de tous âges et de tous niveaux ! Après un tour d'échauffement, chaque groupe a concouru, et les 4 vainqueurs se sont affrontés pour la finale. Bonne ambiance et suspense étaient au rendez-vous. C'est finalement Sébastien Sorin qui a remporté cette première étape, une peluche Mario et son ticket pour la grande finale du samedi 16 Mars.

Lors de cette phase, il n'a malheureusement pas pu se qualifier en finale, mais garde un très bon souvenir de cette expérience ! Et quant à l'équipe de la bibliothèque, une nouvelle idée d'animation est en train de se mettre en place pour les mois à venir !

Restez connectés pour en savoir plus !



Voici les prochains rendez-vous avant la période estivale :

- l'atelier cuisine du samedi 4 Mai : salle de l'escalier, de 14h à 17h, 12€ par personne, et la cuisine majorquine sera à l'honneur.

- Le dimanche 16 juin aura lieu le repas de fin d'année, restez connectés pour avoir plus de renseignements d'ici là.

- Photos sur un retour de double atelier le samedi 23 mars matin, à la ludothèque, pour les 8 mois-3 ans : il y avait une lecture-biberons sur un petit navire qui pêche un gros poisson, si gros que tout seul, il ne peut avancer sans l'aide d'autres bateaux, mais surtout sans l'aide du vent du nord pour gonfler les voiles. Ensuite, Murielle de l'atelier de muli avait prévu un bel atelier d'éveil sensoriel sur ce même thème, avec différentes scènes créatives (peinture mangeable sur bateaux cartonnés, poissons aimantés, cage à coquillages, etc...), qui a ravi tous les petits et leurs parents. Nous sommes toujours très contents de ces beaux moments, de ces instants présents où l'enfant est plongé dans un univers qu'il expérimente au gré de ses envies sensibles. Un prochain rendez-vous est en cours de préparation.

Les dates du spectacle du cours de théâtre sont : le samedi 18 mai, à 20h30, à la salle polyvalente de Cravant, et le samedi 8 juin, à 20h30, à la salle du gué d'arbaut, à Cravant.

Bibliothèque du FSE Cravant
55 rue d'Orléans,
89460 Deux Rivières (Cravant)
Tél. 03 86 42 54 20

**ATELIER CUISINE
A LA SALLE DE L'ESCALIER**

14h-17h

AVEC LE FSE CRAVANT

Samedi 4 mai

Cuisine Majorquine

12 € PAR ATELIER ET PAR PERSONNE

Pour participer et vous inscrire:

Foyer Socio-Educatif de Cravant: 55 rue d'Orléans, 89460 Deux-Rivières Cravant.
03.86.42.54.20. bfse.cravant@gmail.com et
<https://www.facebook.com/FSE-Cravant>



Cravant patrimoine

Bonjour à toutes et tous,

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent Petit Journal, nous avons tenu notre assemblée générale le 8 mars dernier afin de pouvoir faire le point sur l'année écoulée et les projets à venir. Cette réunion a regroupé environ les 3/4 de nos adhérents, présents physiquement ou représentés par pouvoir. Cette participation remarquable est un signe très encourageant qui montre l'intérêt de tous nos adhérents pour nos démarches et réalisations.

Les projets que nous avons présenté ont été votés à l'unanimité. Ils concernent essentiellement :

- la sauvegarde et la mise en valeur de l'église de Cravant qui, nous ne nous lassons pas de le préciser, est un chef d'œuvre architectural unique dans notre région.
- la meilleure lecture possible de notre village.
- la mise en avant de la nature diversifiée et passionnante qui nous entoure.

Nous avons ainsi décidé, pour la 8ème année consécutive, d'ouvrir l'église pendant la période estivale jusqu'aux journées du Patrimoine. Nous allons tenter de rendre la compréhension de cet édifice plus accessible, à l'aide d'une nouvelle fiche de visite et de nouveaux documents détaillés posés sur des pupitres aux endroits notables.

Avec l'aide de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), nous allons également faire en sorte de poursuivre la restauration de certaines œuvres architecturales.

D'autre part, nous aimerions placer un grand plan de Cravant dans le village : il s'agirait d'un ancien plan montrant encore la présence des murs de fortification. Nous illustrerons ce plan de photos de nos lieux remarquables et de leurs emplacements. Le visiteur pourra ainsi se rendre compte que Cravant était fortifié (du XIVème jusqu'au XIXème siècle) et que le réseau de ses rues n'a pour ainsi dire pas changé depuis le Moyen Âge !

Et puis, nous souhaitons mettre la nature aussi à l'honneur : nous allons réorganiser des balades botaniques, replanter des fleurs dans nos bacs et monter une nouvelle exposition photos sur les oiseaux, leurs juvéniles, les insectes et les papillons. Nous avons la chance d'avoir une magnifique nature à portée de nos yeux, il faut en profiter !

Nos adhérents, nos bénévoles forment une très belle et enthousiaste équipe. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur la messagerie francoise.quiquempois@hotmail.fr

Nous vous souhaitons à toutes et tous un excellent printemps !

Connaître les gestes qui sauvent à Deux Rivières

La commune a équipé nos deux villages de trois défibrillateurs automatiques supplémentaires accessibles 24h sur 24. Ces dispositifs permettent d'intervenir auprès de toute personne en situation d'arrêt cardiaque.

Dans notre commune, ils sont situés :

- Sur la façade de la mairie de Cravant au 55, rue d'Orléans
- A l'extérieur de la salle polyvalente de Cravant au 4 Rue Des Fossés - Salle Polyvalente
- Sur la façade de la mairie d'Accolay au 11, rue de la Mairie
- Au lavoir de Cheuilly au 464 route de Tonnerre

Plus de 400 000 défibrillateurs accessibles existent en France.

Un site vous permet de trouver partout en France où est le défibrillateur le plus proche.

<https://www.defibrillateurs.info/>

En lien avec le Centre d'Incendie et de Secours de Vermenton, une formation intitulée « Les gestes qui sauvent » a été proposée à nos habitants le samedi 23 mars. Cette formation est destinée à se préparer aux situations d'urgence diverses (étouffement, brûlure, arrêt cardiaque).

Une nouvelle formation sera proposée par Nicolas CEREZA, chef du Centre d'Incendie et De Secours de Vermenton.

CRAVANT SOLIDARITÉ



Nous voilà déjà au printemps, comme le temps passe !

Dans le précédent numéro je vous avais parlé de notre après-midi « galettes » du 7 janvier. Depuis le jeudi 14 mars nous sommes allés déjeuner au restaurant du Lycée hôtelier Vauban à Auxerre suivi d'une dégustation de crémant dans les caves de Bailly : le nombre de places était limité à 35 et nous n'avons pas pu accepter toutes les personnes qui souhaitaient venir. Ce sera pour une autre fois.



Puis le 19 mars, chose sérieuse : c'était l'Assemblée générale de notre association créée il y a 9 ans, le 25 février 2015.

Le bureau reste inchangé mais le conseil d'administration s'est étoffé de 5 nouveaux membres : Elizabeth Bonfanti, Marie-Claude Catherineau, Viviane Mathieu, Danièle Millot, Fabien Moncomble, Dominique Tilmant.

Les nouveaux entrants vont apporter de nouvelles habitudes dans le déroulement de nos animations ce dont je me réjouis.

Le 21 avril était programmé un vide-dressing. Je vous en parlerai

plus en détail dans le prochain numéro.

Les prochains rendez-vous sont fixés aux :

-Jeudi 13 juin : repas aux Saveurs orientales à Cravant suivi d'un loto

-Samedi 30 juin : déstockage du vestiaire

La suite au prochain numéro... D'ici là portez-vous bien.

CIRQUE ZAVATTA



Le samedi 9 mars et dimanche 10 mars, le **cirque ZAVATTA** production TONY nous a fait un petit coucou sur Cravant. Un moment très apprécié de tous !

Environnement



Gestes pour l'environnement

Infiniment bleu ! LES OCEANS



Les océans sont des éléments essentiels de notre planète, qui nous procurent de nombreux bienfaits tant sur le plan économique que sur celui de notre bien-être. Il est donc crucial de les protéger et de les préserver pour les générations futures.



Les bienfaits de la mer et des océans

Les bienfaits de la mer et des océans sont nombreux et variés.

Voici quelques-uns des principaux :

- **Ressource alimentaire** : les océans fournissent une source importante de nourriture pour les humains. Poissons, crustacés, mollusques et algues sont des aliments riches en nutriments essentiels à notre alimentation.
- **Climat** : les océans jouent un rôle capital dans la régulation du climat de la planète. Ils absorbent une grande quantité de chaleur du soleil et agissent comme un régulateur thermique, ce qui contribue à maintenir des températures stables sur Terre.
- **Biodiversité** : Les écosystèmes marins sont parmi les plus riches et les plus diversifiés de la planète, abritant une grande variété de plantes et d'animaux marins. Ils contribuent à maintenir l'équilibre de la vie sur Terre en fournissant de nombreux habitats pour de nombreuses espèces.

- **Détente et Bien-être** : de nombreuses personnes trouvent du réconfort et de la paix en passant du temps au bord de la mer. De nombreuses activités récréatives comme la baignade, la plongée et la voile permettent de se détendre et de se ressourcer.
- **Médicaments** : Les océans recèlent d'innombrables substances aux propriétés médicinales potentielles. Des recherches sont menées pour découvrir de nouveaux médicaments à partir d'organismes marins qui pourraient contribuer à la lutte contre les maladies.
- On oublie en effet trop souvent l'importance de l'océan pour le devenir de la planète et **son rôle décisif dans le système climatique**. L'océan couvre 70 % de la surface du globe, il absorbe environ 22 millions de tonnes de CO₂ par jour, c'est-à-dire le quart du CO₂ émis chaque année par l'homme dans l'atmosphère. L'océan est à l'origine de la moitié de l'oxygène que nous respirons et stocke 90 % du surplus de chaleur dû à l'effet de serre.

Qu'advierait-il ainsi de l'évolution du climat, si l'océan n'était pas là pour jouer un rôle de modérateur et jusqu'à quand sera-t-il en mesure d'assurer un tel rôle ?



Un avenir sombre

Aujourd'hui, les océans se dégradent à une vitesse alarmante du fait des changements climatiques et des activités humaines. **De l'acidification des eaux à la pollution**, les défis qui pèsent sur les océans se multiplient et mettent en danger tant la nature que les humains.

Les résultats scientifiques montrent que **l'océan tempère le changement climatique**, qu'il est **un puits de carbone et un accumulateur de chaleur**, mais qu'il est, lui aussi, en train de changer. Depuis une trentaine d'années, les eaux de surface se réchauffent en moyenne de 0,2°C par décennie.

Le coupable de **l'acidification est le dioxyde de carbone** supplémentaire que l'Homme a fait s'accumuler dans l'atmosphère en brûlant des combustibles fossiles, en abattant des forêts... entre autres.

Ce changement rapide est un véritable stress pour tout ce qui vit dans la mer. Il ramollit les coquilles des coquilles Saint-Jacques. Il ralentit la mue des crabes et des homards. Il affaiblit les coraux. Il trouble les poissons, perturbant leur sens de l'odorat.

Les conséquences du réchauffement climatique sur les mers et les océans sont importantes. En effet, au XXème siècle le niveau des mers s'est élevé en moyenne de 20 cm et il pourrait encore augmenter de 50 à 80 cm d'ici la fin du XXIème siècle.

La variation de la température de la mer et de l'air entraînera des modifications notables en termes de biodiversités, d'érosion des côtes et d'augmentation des précipitations.

D'autre part **50% de la population mondiale vivant dans la zone littorale**, des pressions énormes s'exercent sur les habitats naturels et les ressources côtières.



Les remèdes

La prévention des risques naturels liés à la mer doit être prise en compte dans les documents de prospective et d'aménagement du territoire.

La mer est un espace très convoité et soumis à beaucoup de menaces qui justifient la mise en place d'une protection des sites et des espèces sensibles, la conservation de la biodiversité, une gestion rigoureuse des ressources marines exploitables, le maintien de la qualité de l'eau et la poursuite des actions destinées à en finir avec la mer poubelle.

Les algues sont pleines d'atout, elles ont colonisé l'ensemble de notre planète, elle s'adapte à tous les milieux dans toutes les géographies. Leur mode de croissance est exceptionnel, elles n'ont besoin que de soleil, d'eau salée et de nutriments présents dans l'océan et poussent plus rapidement que les forêts tropicales.

Elles peuvent répondre aux défis alimentaires futurs. Premier maillon de la chaîne alimentaire des océans, les algues pourraient nourrir la planète si nous les cultivions.

Elles peuvent nourrir les élevages et améliorer l'agriculture.

Algues

Elles peuvent inverser le réchauffement climatique en séquestrant le carbone.

Elles peuvent soigner en jouant un rôle dans la prévention des plus importantes causes de mortalité des pays développés à savoir l'obésité, le diabète, les incidents cardiovasculaires et le cancer.

Elles peuvent grâce à des innovations naturelles et durables remplacer le plastique, les colorants, les ingrédients alimentaires, les carburants ou encore le textile.

Elles peuvent enfin lutter contre la pauvreté des populations côtières en étant cultivées.



Numéros utiles

Services administratifs

Maison France Services

Tél. 03 86 31 92 81

mfs.vermenton@3cvt.fr

Service gestion des déchets

Tél. 03 86 18 91 16

Service.dechet@3cvt.fr

Déchetterie Vermenton

Tél. 03 86 81 59 37

Scolaire et enfance

Centre de loisirs les Filous Futés

Tél. 03 86 42 36 72

filous.futes@wanadoo.fr

Collège Vermenton

Tél. 03 86 81 69 05

0890037g@ac-dijon.fr

Ecole Accolay

Tél. 03 86 81 58 75

Ecole Bazarnes

Tél. 03 86 42 28 57

Ecole Cravant

Tél. 03 86 42 23 83

En cas d'urgence

Samu **15**

Police Secours **17**

Pompiers **18**

Maison de santé

13 route de Tonnerre

89270 Vermenton

Accueil.mdsvermenton@gmail.com

Tél. 03 86 81 09 66

Secrétariat médical

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30

et de 14H00 à 18H00

Tél. 03 86 81 09 66

Liste des praticiens

Dentiste orthodontiste parodontiste

Marie José NGUETTA Sur RDV

Tél. 03 86 53 10 39

cabinetdentairenguetta@gmail.com

Diététicienne Fabienne Creuzet

Tél. 06 46 50 27 06

Infirmières

Permanences du lundi au vendredi de
7H30 à 8H30

Tél. 03 86 81 09 69

Kinésithérapeutes

Jean-Paul Delannoy

Tél. 03 86 81 09 65

Aurore Michelot

Tél. 03 86 81 09 60

Ostéopathe

Marc Chassanis

Tél. 03 86 32 25 83

06 08 53 93 24

Pédicure

Marine Gaudy

Tél. 06 58 07 18 47

Psychologue

Lorrie Schwartz

Tél. 06 75 78 68 84

Sage-femme

Séverine Sureau

Tél. 06 81 10 91 83

Services médico-sociaux

ADMR (maison services d'aide à domicile)

**ADMR de Vermenton est à la
recherche de bénévoles pour
son Comité d'Administration.**



Standard de Cravant : 03 79 45 00 12

Permanence téléphonique :

Lundi de 14H à 17H

Mercredi et Jeudi de 9H à 12H

Standard d'Accolay : 03 86 81 56 87

Permanence téléphonique :

Mardi et Jeudi de 14H à 16H30

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site Internet : www.deuxrivieres-yonne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mairie d'Accolay : **mardi et jeudi de 14H à 16H30.**

Mairie de Cravant : **le lundi de 14H à 17H,
le mercredi de 9H à 12h et le jeudi de 9H à 12H.**

Permanence sociale :

Le jeudi de 14H30 à 17H.

Par Sabrina Facon